

que les bénéfices réalisés n'étaient réellement que de \$94,545.38. Ces créances mauvaises n'étaient pas le résultat de l'année mais celui d'années précédentes; la nouvelle direction ne voulant pas suivre les errements anciens a agi sagement en enlevant de l'actif des sommes dont la rentrée était tout au moins problématique. Ainsi donc, la nouvelle direction partait du bon pied et, contrairement à l'ancienne, songeait sérieusement à se créer un fonds de réserve. Une première somme de \$50,000, était un commencement de gage pour les actionnaires; cette année même cette somme a été portée à la réserve et les actionnaires ont reçu 6 p. c. de dividende au lieu de 5 p. c.; ils ont donc à se féliciter des résultats de l'année et des efforts des directeurs pour donner à l'institution l'impulsion dans le bon sens qui a pu lui manquer un moment.

Durant l'année, deux succursales nouvelles ont été ouvertes au public: l'une à Joliette et l'autre à St Jean d'Iberville. Nul doute que ces deux succursales apporteront leur contingent de bénéfices à la banque dans le prochain exercice.

La situation au 30 avril montre un progrès sur celle de l'an dernier; ainsi les dépôts du public ont augmenté de plus de \$300,000; donc, preuve de confiance dans la solidité de la banque. D'autre part, la clientèle augmente à en juger par le montant des escomptes qui cette année s'élève à \$5,147,000 contre \$4,480,000 l'an dernier.

Les directeurs ont mérité les remerciements qui leur ont été votés à l'assemblée des actionnaires qui ne pouvaient mieux faire que de réélire leur président, M. R. Audette et leur vice président M. A. B. Dupuis.

LES CAISSES D'ÉPARGNE POSTALES

La situation des Caisses d'épargne postales au 30 avril dernier a paru dans le numéro de samedi de la *Gazette du Canada*.

Les dépôts ont été de \$640,047 et les retraits de fonds de \$985,784. Pendant le mois de mars, il avait été déposé dans les mêmes caisses d'épargne \$832,747 et retiré \$854,362.

Il arrive parfois, en effet, que les sommes retirées par les déposants dépassent celles versées, mais nous croyons qu'il faudrait remonter bien loin pour trouver un écart aussi grand entre les dépôts et les

retraits que pendant le mois dernier. La différence, en effet, est de plus de 50 p. c.

Le gouvernement a déclaré qu'à partir du 1er juillet prochain, l'intérêt alloué aux déposants des Caisses d'épargne postales ne serait plus que de 2½ p. c. et il est à peu près certain que, ce taux étant considéré comme peu rémunérateur par la masse des déposants, nous verrons dans un prochain avenir décroître très sensiblement les dépôts des Caisses d'épargne postales.

Il restait au 30 avril dernier au crédit des déposants une somme de \$34,828,000. Il est impossible pour nous de dire combien il en restera un mois ou deux après la mise en vigueur du nouveau taux d'intérêt, mais nous croyons que la somme ci-dessus devra être diminuée de quelques millions. Il ne faudra pas que les propriétaires des livrets de caisse d'épargne cherchent bien longtemps pour trouver un meilleur placement à leurs capitaux.

Pour nous, le gouvernement a commis une bétise en réduisant à un taux aussi faible l'intérêt des dépôts. En supposant que la grande partie des 34 ou 35 millions ci-dessus lui soient réclamés, il lui faudra recourir à l'emprunt pour boucher le trou que feront ces retraits. Il ne peut émettre des billets du Dominion pour un montant aussi élevé sans augmenter en même temps les réserves d'espèces dans une large proportion. Il deviendra nécessaire d'emprunter aux banques, lesquelles demanderont un intérêt de 3½ à 4 p. c.; puis, plus tard, l'emprunt temporaire à son tour devra être converti en emprunt permanent.

Si c'est là ce que désire le gouvernement, il y arrivera sûrement.

En instituant des caisses d'épargne postales, le gouvernement avait compris son rôle de répandre le goût et l'habitude des économies parmi les classes ouvrières ou peu aisées. Mais pour mieux atteindre ce but, il fallait tenir ces classes par l'appât d'un intérêt raisonnable. En abaissant le taux de l'intérêt à 2½ p. c. on éloigne les déposants et on manque le but.

En aucune façon, nous ne voyons avec satisfaction l'abaissement du taux de l'intérêt à 2½ p. c. dans les caisses d'épargne postales.

LUTTE DE CHAQUE JOUR

Les changements subits de température sont de terribles ennemis, mais le BAUME RHUMAL répare leurs méfaits.

LA SITUATION DES BANQUES

Nous donnons d'autre part le tableau de la situation des banques au 30 avril d'après la *Gazette du Canada*.

Le mois d'avril est, commercialement parlant, un mois d'attente; les importations sont réduites à leur plus simple expression et les exportations n'existent pas encore de nos ports d'été. Le commerce intérieur seul a quelque vitalité, et, cette année particulièrement, il a été actif. C'est pour cela que nous constatons une circulation relativement élevée durant ce mois, \$35,843,651, en dé croissance seulement de \$86,141 sur le mois précédent. L'an dernier, le mois correspondant indiquait une circulation de \$30,814,923, soit \$5,000,000 de moins; encore, l'an dernier, la circulation avait elle été activée par des achats en spéculation sur les thés, les tabacs, les sucres et les liqueurs en vue de changements dans les tarifs de douane. En somme, la circulation actuelle comme d'ailleurs, les escomptes et avances au commerce qui ont monté de \$218,000,000 en mars à \$222,000,000 en avril indiquent un état commercial plus prospère.

Nous en trouvons la confirmation dans les dépôts en compte-courant qui sont en augmentation de \$1,725,000 sur le mois précédent; comme ce sont des dépôts du commerce, ils représentent des bénéfices acquis dans les transactions ou des réserves pour les besoins ultérieurs.

Les dépôts remboursables après avis, c'est-à-dire ceux de l'épargne du public en général sont en diminution de \$528,000. Une partie de ces fonds ont été employés, à n'en pas douter, au paiement des loyers, aux frais de déménagement et d'achats de mobilier pour les emménagements nouveaux; en frais de réparations aux immeubles etc.

Le débit des banques anglaises envers les nôtres a diminué d'environ \$2,000,000; la situation des banques américaines vis-à-vis des nôtres n'a pas changé. La guerre hispano-américaine aura sans doute quelque effet sur les relations de nos institutions financières avec celles des institutions similaires aux Etats-Unis et en Angleterre. Ce dernier pays cherchera sans doute davantage à diriger une partie de ses immenses capitaux disponibles au Canada: on verra d'autre part un article qui indique déjà un mouvement dans ce sens.

Les effets de la guerre entreprise par nos voisins se sont fait sentir